



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Online Professional Services Division/Division des services professionnels en ligne

PWGSC - TPSGC

CPSS ePortal

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

**Revision to a Request for Supply Arrangement - Révision à une demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Online Professional Services Division/Division des services professionnels en ligne  
Terrasses de la Chaudière 5th Floor  
Terrasses de la Chaudière 5e étage  
10 Wellington Street,  
10, rue Wellington,  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SPTS Tâches - Demande de soumission SPTS Tâches - Demande de soumission trimestrielle	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZT-18TSPS/D	<b>Date</b> 2020-12-18
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60ZT-18TSPS	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> 015zt.E60ZT-18TSPS	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZT-015-38715	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2020-11-30 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2100-12-31</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Beaudreau, Susie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 015zt
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-8761 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.  
E60ZT-18TSPS/D

N° de la modif -.Amd. No.  
001

Id de l'acheteur - Buyer ID  
015zt

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E60ZT-18TSPS/D

N° du dossier - File No.  
015zt.E60ZT-18TSPS

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

---

### **SPTS Tâches – Demande de soumission trimestrielle**

Cette modification vise à faire les modifications comme suit :

#### **A. À la PARTIE 1 – Renseignements généraux sous l'article 13 Acronymes et termes-clés**

**Insérer :**

##### **Adresse postale :**

Une adresse où l'entreprise est détenue, qui comprend une combinaison d'un numéro d'immeuble / de maison (qui comprend parfois un numéro d'unité, un numéro de bureau et un nom de rue (les cases/boîtes postales ne s'appliquent pas)).

#### **B. À la PARTIE 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, sous l'article 7. Changements organisationnels des fournisseurs**

**Insérer après le dernier paragraphe :**

Le délai pour traiter le transfert des renseignements d'un arrangement en matière d'approvisionnement au nouveau fournisseur ou au fournisseur existant dans le portail électronique du SSPC pourrait prendre jusqu'à six mois, étant donné que la soumission sera évaluée au même moment que les soumissions présentées pendant ce trimestre.

#### **C. À la PARTIE A sous l'ÉLÉMENT II, article 10. Suspension ou annulation de la qualification par le Canada**

**Supprimer :**

Section 10 – Suspension ou annulation de la qualification par le Canada **dans son intégralité**

**Insérer :**

##### **10 – Suspension ou annulation de la qualification par le Canada**

Outre les circonstances définies dans l'article 09 des conditions générales 2020, Arrangements en matière d'approvisionnement – biens ou services, le Canada peut, en soumettant un avis écrit au fournisseur, suspendre ou annuler l'Arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) lorsque le fournisseur a rendu public tout renseignement allant à l'encontre des modalités, des prix ou de la disponibilité des systèmes mentionnés dans cet AMA, ou lorsque le fournisseur ne s'acquitte pas de toute obligation qui lui incombe dans le cadre de cet AMA.

Si un utilisateur d'un ministère fédéral (aussi connu sous le nom d'utilisateur désigné) avise le responsable de l'AMA qu'il a résilié un contrat pour manquement avec un fournisseur pré-qualifié, conformément à l'AMA, Conditions générales, Biens et services, 2020 09 1(b), le responsable de l'AMA peut prendre les mesures suivantes :

- 1) Premier manquement : fournir un avertissement écrit au fournisseur pré-qualifié décrivant les répercussions si un tel manquement venait à se produire de nouveau;
- 2) Deuxième manquement : suspendre l'AMA du fournisseur pré-qualifié pour une période de trois mois sur avis écrit à ce dernier. L'avis écrit indiquera la date à laquelle la suspension prendra fin;
- 3) Troisième manquement : suspendre l'AMA du fournisseur pré-qualifié pour une période de six mois sur avis écrit à ce dernier. L'avis écrit indiquera la date à laquelle la suspension prendra fin et, dans le cas de suspensions multiples, confirmera le nombre de suspensions que le fournisseur pré-qualifié a déjà fait l'objet.

À la fin de chaque suspension, le fournisseur pré-qualifié sera avisé par écrit que son AMA sera réactivé.

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.  
E60ZT-18TSPS/D

N° de la modif -.Amd. No.  
001

Id de l'acheteur - Buyer ID  
015zt

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E60ZT-18TSPS/D

N° du dossier - File No.  
015zt.E60ZT-18TSPS

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

---

Si le Canada est informé d'un quatrième manquement, le Canada résiliera l'AMA avec le fournisseur pré-qualifié qui deviendra alors un ancien fournisseur pré-qualifié. Cet ancien fournisseur pré-qualifié doit attendre un an avant qu'il puisse présenter une demande pour se pré-qualifier dans le cadre de l'AMA. Aux fins du renouvellement de la qualification, l'ancien fournisseur pré-qualifié est considéré comme un « nouveau fournisseur ». À ce titre, il doit démontrer qu'il respecte tous les critères obligatoires décrits dans la documentation relative à la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA).

**D. À la PARTIE C sous l'ÉLÉMENT II, après l'article 6. Entrepreneur - coentreprise**

**Insérer :**

**7. Règlement des différends**

- a. Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- b. Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- c. Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- d. Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

**Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.**